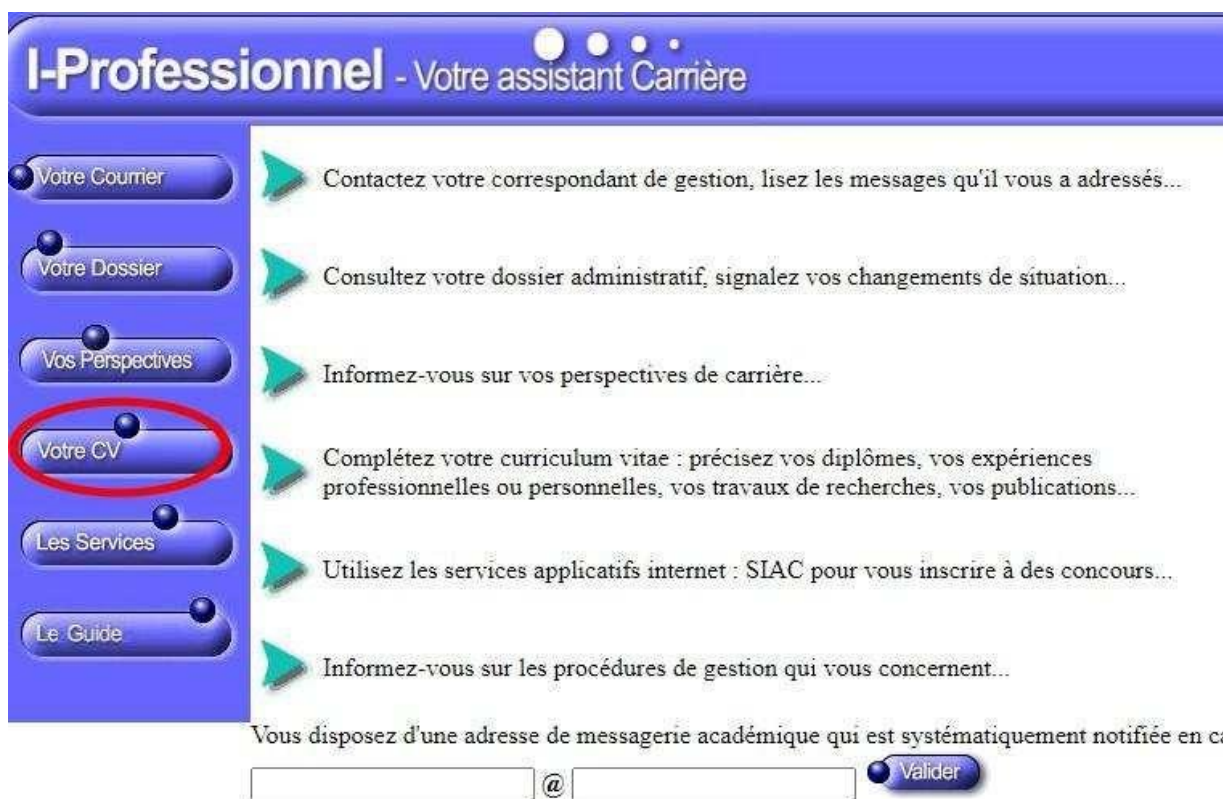


Saisie des fonctions et missions particulières dans I-Professionnel

Se connecter à I-Professionnel Enseignant via l'intranet de l'académie :

<https://pia.ac-grenoble.fr/portail/>

Dans le menu sur la gauche de l'écran cliquer sur le bouton « *Votre CV* »



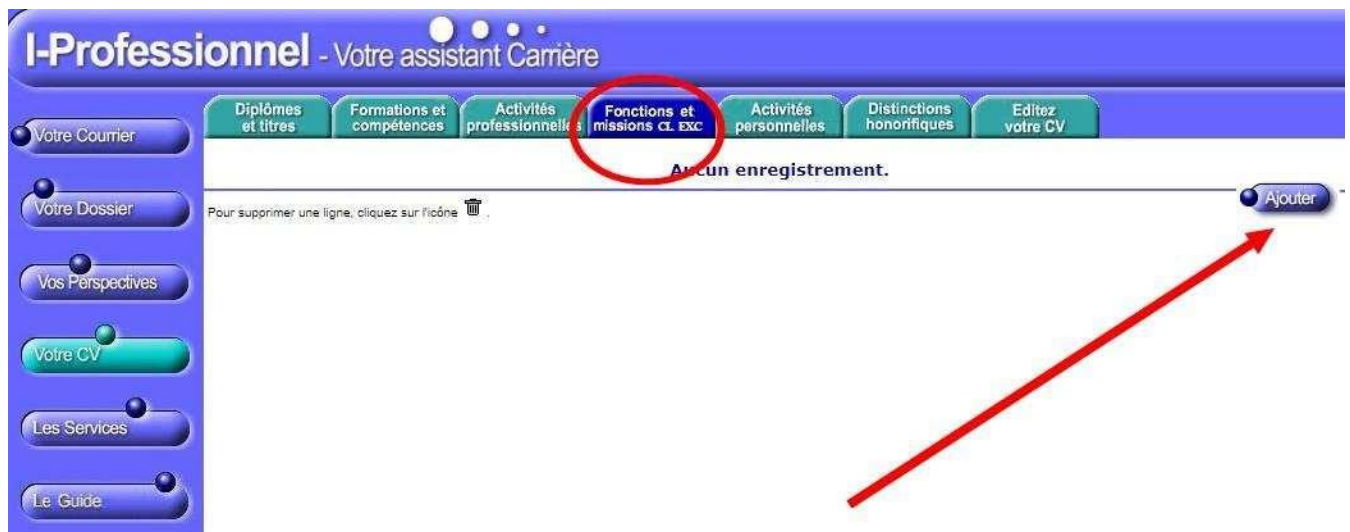
I-Professionnel - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Le Guide** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Vous disposez d'une adresse de messagerie académique qui est systématiquement notifiée en c:

@

Parmi les onglets en haut de l'écran cliquer sur « *Fonctions et missions CL EXC* »



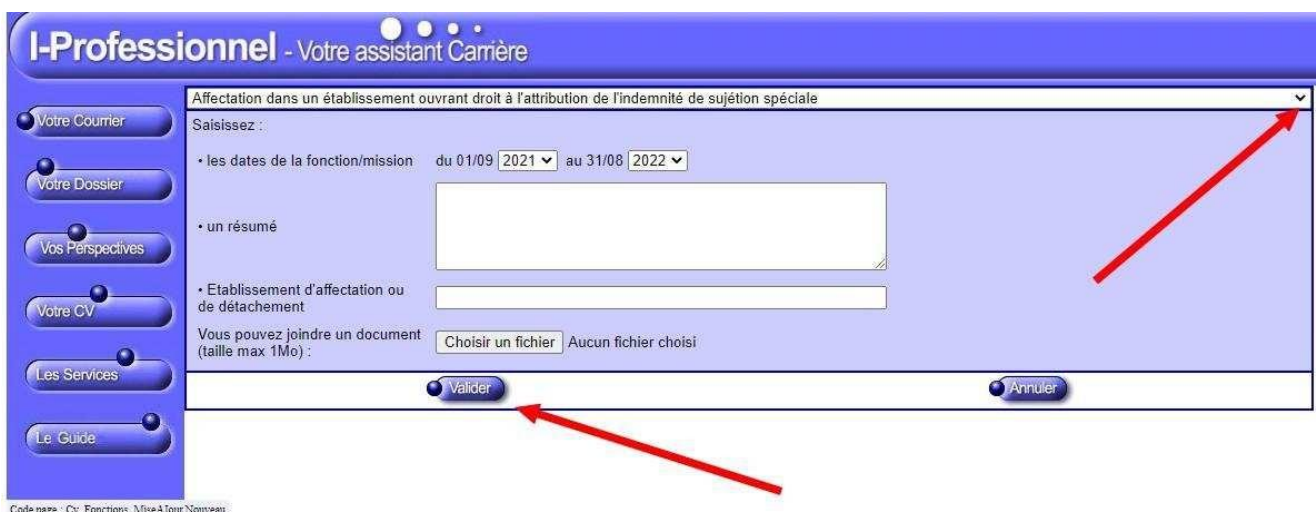
Cliquer sur le bouton « *ajouter* » la/les fonction(s) et/ou missions éligibles au titre du 1^{er} vivier.

Choisir la fonction/mission éligible à ajouter.

IMPORTANT : Cliquer sur la ligne en haut de l'écran de saisi pour ouvrir le menu déroulant.

Compléter les dates et l'établissement d'affectation.

Joindre le justificatif qui sera étudié par le service de la DEP pour validation des fonctions/missions éligibles.




Code page : Cv_Fonctions_MiseAJour.Nouveau

Accessibilité du site : Non conforme

Après la saisie et l'ajout d'un justificatif, « *valider* ».

Renouveler l'opération pour l'ajout d'autres fonctions/missions éligibles.

Les fonctions saisies apparaissent désormais dans le CV, l'ajout d'un fichier est matérialisé par l'icône : 

ATTENTION : vous devez sélectionner la fonction/mission. L'application est par défaut sur « affectation dans un établissement ouvrant droit à l'attribution de l'indemnité de sujétion spéciale »

Modification de la fonction/mission de []

Affectation dans un établissement ouvrant droit à l'attribution de l'indemnité de sujétion spéciale

Affectation dans un établissement ouvrant droit à l'attribution de l'indemnité de sujétion spéciale

Affectation dans un établissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degré

Affectation dans un établissement considéré comme situé dans un quartier urbain difficile ouvrant droit à l'avantage spécifique d'ancienneté

Affectation dans un établissement relevant du programme ECLAIR

Enseignement réalisé dans une section de technicien supérieur ou dans une formation technique supérieure ou dans les classes préparatoires grandes écoles

Directeur d'école

Chargé d'école dans les écoles à classe unique

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

Fonctions analogues à celles de directeur départemental ou régional de l'UNSS au sein d'une association sportive reconnue par l'Etat

Fonctions maître formateur dans organismes formation des maîtres de l'enseignement privé sous contrat, avec certification dans domaine formation d'enseignants

Référent auprès des élèves en situation de handicap

Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur


Tutorat enseignants stagiaires

Enseignant dans les écoles et établissements sous contrat local d'accompagnement

Lorsque vous validez une modification d'une fonction/mission, cette fonction/mission devient automatiquement valide.

I-Professionnel - Votre assistant Carrière

	Diplômes et titres	Formations et compétences	Activités professionnelles	Fonctions et missions CL EXC	Activités personnelles	Distinctions honorifiques	Editez votre CV
	Libellé			Date de Début	Date de Fin		
<input type="button" value="Courrier"/>	Affectation dans un établissement ouvrant droit à l'attribution de l'indemnité de sujétion spéciale			01/09/2013	31/08/2020		
<input type="button" value="Dossier"/>	Enseignement réalisé dans une section de technicien supérieur ou dans une formation technique supérieure ou dans les classes préparatoires grandes écoles			01/09/2014	31/08/2021		
<input type="button" value="Perspectives"/>	Enseignement réalisé dans une section de technicien supérieur ou dans une formation technique supérieure ou dans les classes préparatoires grandes écoles			01/09/2021	31/08/2022		
<input type="button" value="CV"/>							
<input type="button" value="Retour"/>							

1. Si nécessaire, cliquer sur l'intitulé d'une fonction/mission pour retour à la saisie.
2. Il est possible de supprimer une fonction/mission en cliquant sur l'icône : 

L'onglet « Fonctions et missions CL EXC » est accessible et peut être complété tout au long de l'année. Toutefois, toute information portée au-delà de la date limite précisée dans le calendrier de la campagne annuelle des promotions (Cf. circulaire académique), ne pourra être prise en compte.